

Paris : Foncière Concorde loue le 40-42 rue de la Folie Regnault en BEFA à l'Institut Français

Foncière Concorde, filiale commune entre les groupes **Galia** et **Terrot**, vient de louer en BEFA, à **Paris** (11^e), l'immeuble sis **40-42 rue Folie Regnault** offrant une surface locative de **2 915 m²** à l'**Institut Français**, un établissement public placé sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture et chargé de promouvoir la culture française à travers le monde, **qui y installera son siège social courant 2023** dans le cadre d'un bail de 9 ans ferme.

Situé à proximité des boulevards Voltaire et Richard Lenoir et de l'avenue de la République et à 200 m du Père Lachaise, cet actif, visant le label Breeam « Very Good », est en cours de conversion en bureaux par le cabinet d'architecture **Renaissance**,



l'agence **REV Architecture** se chargeant du concept intérieur retenu pour ce site par le preneur. Pour cette transaction réalisée avec la participation de **CBRE** et **SEGAT** (Société d'Etudes Générales Aménagement du Territoire), le bailleur était accompagné par Me **Winifred Blatter** et le preneur par

UGGC Avocats.

« Malgré la conjoncture géopolitique et sanitaire, le marché des bureaux dans Paris intra-muros ne cesse de prouver sa résilience. La commercialisation de cet immeuble, proposé en état futur d'achèvement, en est le parfait exemple. Acteurs engagés auprès des artistes français, notamment en tant que signataire de la Charte « 1 immeuble 1 œuvre », nous sommes fiers qu'une de nos réalisations devienne le cœur de la promotion de la culture française dans le monde. Le 40-42 rue de la Folie Regnault sera, à n'en pas douter, grâce à l'Institut Français, une adresse culturelle de référence à long terme », déclare **Samuel Gelrubin**, cofondateur de Foncière Concorde et président de Groupe Terrot. ♦

